



DESTINATAIRE

Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par : Service recrutement
☎ 03.89.12.45.64 Courriel : drh@ch-colmar.fr

Bureau
SYNDICAT U.N.S.A.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**Personnel Compétent en Radioprotection (f/h) Service Qualité-Risques
DIRECTION de la COORDINATION des SOINS - DCS**

Un poste à temps plein est à pourvoir prochainement.

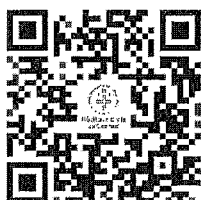
MISSIONS PRINCIPALES – Le Personnel Compétent en Radioprotection

- **Conseille** l'employeur et le responsable de l'activité nucléaire :
 - Sur la conception, la modification ou l'aménagement des lieux de travail, les dispositifs de sécurité des installations utilisant des rayonnements ionisants, par examen des plans des installations ;
 - Sur la délimitation des zones relevant du risque radiologique et sur l'accès à ces zones ;
 - Sur les modalités de classement des travailleurs et le suivi de l'exposition individuelle des travailleurs ;
 - Sur la réception et le contrôle de la radioprotection, des sources de rayonnements ionisants ;
 - Sur l'instrumentation au suivi dosimétrique des personnels et aux mesures liées aux vérifications des installations et des lieux où sont utilisés les rayonnements ionisants ;
 - Sur le programme de vérification des lieux, des équipements et des installations utilisant rayonnements ionisants,
 - sur la réception et l'étalonnage périodique des instruments de mesurage et la vérification périodique de leur bon fonctionnement et de leur emploi correct ; Sur la définition du Système d'assurance qualité en place ;
 - Sur l'optimisation de la radioprotection et l'établissement de contraintes de dose appropriées ;
 - Sur la définition du programme de surveillance radiologique des effluents et de l'environnement ; des modalités de gestion et des déchets radioactifs ; Sur la préparation et l'intervention en situation d'urgence radiologique ;
 - Sur la définition des dispositions relatives à la prévention des événements significatifs de radioprotection, les enquêtes et analyses relatives à ces événements et à la définition des actions correctives ;
 - Sur l'élaboration d'une documentation appropriée à l'évaluation des risques et des procédures écrites.
- **Apporte son concours** à l'évaluation des risques ; à la mise en place des mesures et moyens de prévention ; à la surveillance des expositions individuelles ; à la définition des mesures de protection individuelle ; et à l'élaboration des procédures de décontamination des lieux de travail ; à la formation et l'information des salariés à la sécurité liée à l'utilisation des rayonnements ionisants ; à la coordination des mesures de prévention en cas d'opération faisant intervenir une entreprise extérieure.
- **Il exécute ou supervise** les opérations de mesurage et de vérification des moyens de protection.
- **Programme les contrôles et les vérifications** internes et externes des instruments de mesure utilisés, des installations et des lieux de travail.
- **Participe** à l'instruction des dossiers d'autorisation, d'enregistrement et de déclaration auprès de l'ASN ainsi qu'aux inspections et contrôles en matière de radioprotection, en assure la traçabilité et l'archivage.
- **Au nom du responsable de l'activité nucléaire assure** les télé-déclarations des dossiers administratifs.
- **Au nom de l'employeur remplit** des formalités auprès de l'IRSN nécessaires à la mise en place du suivi dosimétrique des personnels ; Transmet l'inventaire des sources et appareils émettant des rayonnements ionisants à l'IRSN, l'inventaire des déchets à l'ANDRA ; Répond à toute sollicitation du F3SCT et présente un bilan annuel ; Met en place les procédures nécessaires à la réalisation de ses missions.

COMPETENCES REQUISES

- Formation en Radioprotection obligatoire ; Grand sens de l'organisation ; Polyvalence ;
- Capacités d'adaptation, d'autonomie et d'initiatives, de réactivité et de flexibilité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter Mme Corinne TROESCH, Coordinatrice Générale des Soins au poste 2 4025. Les PCR (f/h) intéressés par cet emploi sont invités à adresser leur candidature en précisant les références de l'offre (AVP-2577), **avant le 29 novembre 2025** : par courrier adressé à la Direction des Ressources Humaines à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, ou de manière préférentielle à l'adresse suivante : <https://ch-colmar.fr>



Le Directeur des Hôpitaux Civils,
pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe,
Signé
Catherine ROMMEVAUX